

ASSOCIATION DU PERSONNEL

Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

GOOD NEWS and BAD NEWS !

At its session two weeks ago, the CERN Council had on its agenda, amongst other things, three items concerning the personnel :

- . the pension guarantees in the event of the dissolution of the Organization,
- . health insurance arrangements for pensioners,
- . the CERN salary Review.

First the **good news** :

Two resolutions taken from the report of the tripartite working Group on Pensions (*see Weekly Bull. 17/86, April 21*), were approved by almost all the Member States. Concerning the guarantees, much remains to be done, but this is one major step forward, which cannot but please us, and we would like to thank all those who contributed to it.

Now the **bad news** :

1. The Council simply "took note" of the CCEC report on salaries (*see our open letter to the Director-General, in the Flash dated April 10*), in the sense "that it is a valid document, useful for future discussions".
2. The Council did not support the Director-General when he asked that "the remuneration policy should enable the Organization to attract, motivate and retain competent staff on an international basis", a request that the Staff Association already considered rather modest !
3. Finally, the Council refused to make any commitment about applying the calculated salary index in order to maintain salaries at their present levels.

All this is quite disappointing ! After more than two years work, the validity of a report is recognized and no practical conclusions are drawn from it, eighteen months after the date of the five-yearly review !

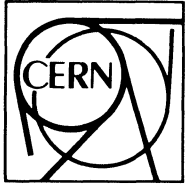
All this is quite disappointing, but maybe not very surprising : indeed this review has to be looked at in the global financial and budgetary context of CERN, as presented by the Director-General at the same session of the Council : with regard to the material budget, and as we understand it, since the situation seems rather complicated : the Director-General would like to spend between 50 and 70 MSFr in 1986, from the 1987 budget, to cover foreseen expenses for LEP construction ; then, in order to cover unforeseen costs, he would like to spend about 80 MSFr in 1987 from the 1990 budget, and, in 1988, some 80 MSFr from the 1991 budget !

And in spite of all this, a further 30MSFr would still be needed to complete LEP and 36 MSFr for research and development on futures accelerators ! This last recommendation was made by the Long Range Planning Committee chaired by Carlo Rubbia.

Such "**severe financial difficulties**" (for which nobody appears to be claiming responsibility !) cannot but be detrimental to the Organization in general, and in particular to its staff.

Thus, on a practical level, we will have to do all we can to prevent the repetition of the operation performed last year : a reduction in the salary index accompanying an increase in the material index, even if both things are said to be completely unrelated !

And, when it comes to principles, we will all have to keep on urging that our employment conditions be aligned with those of comparable international organizations and that a coherent remuneration policy be clearly defined.



Les informations paraissant dans la rubrique «Association du personnel» sont publiées sous la seule responsabilité de l'Association du personnel du CERN.

STAFF ASSOCIATION

The information presented in the Staff Association section of the Bulletin is published under the sole responsibility of the CERN Staff Association.

DE BONNES NOUVELLES ! ET DE MAUVAISES NOUVELLES !

Le Conseil de l'Organisation avait à son ordre du jour, il y a deux semaines, entre autres choses, trois points concernant le personnel :

- . la garantie des pensions en cas de dissolution de l'Organisation ;
- . l'assurance maladie des pensionnés ;
- . la révision quinquennale des traitements.

D'abord les **bonnes nouvelles** :

Les deux résolutions contenues dans le rapport du groupe tripartite sur les pensions (*voir Bulletin Hebdomadaire 17/86 du 21 avril*), ont été approuvées par la quasi unanimité du Conseil. Beaucoup reste à faire concernant les garanties, mais il s'agit là d'un pas important, en avant, dont nous ne pouvons qu'être satisfaits, et tous ceux qui y ont contribué doivent être remerciés.

Maintenant les **mauvaises nouvelles** :

1. le Conseil a simplement "pris note" du rapport CCEC sur les traitements (*voir notre lettre ouverte au Directeur général, dans le Flash du 10 avril*), dans le sens "qu'il est un document valable, utile pour les discussions futures".
2. Le Conseil n'a pas suivi le Directeur général qui demandait que la politique des traitements de l'Organisation soit définie pour assurer le recrutement, la motivation et le maintien d'un personnel compétent sur une base internationale, demande que l'Association du Personnel trouvait déjà bien timide !
3. Enfin, le Conseil a refusé de s'engager à appliquer l'indice calculé des traitements pour maintenir leur niveau actuel.

Tout ceci est bien décevant ! Plus de deux ans d'études pour arriver à reconnaître la validité d'un document dont on ne tire aucune conclusion pratique, dix huit mois après la date de la révision quinquennale !

Tout ceci est bien décevant, mais peut-être pas inattendu : en effet, il faut situer cette révision dans le contexte financier et budgétaire global du CERN, présenté par le Directeur général à cette même session du Conseil.

En ce qui concerne le budget matériel, et pour autant que nous ayons bien compris, car la situation paraît assez compliquée : le Directeur général voudrait dépenser en 1986 de 50 à 70 MSFr du budget 1987 pour les dépenses prévues pour la construction de LEP, puis pour les dépenses imprévues, il voudrait dépenser en 1987, environ 80 MSFr du budget 1990, et en 1988, quelques 80 MSFr du budget 1991 !

Et malgré tout cela, il manquerait 30 MSFr pour terminer LEP et 36 MSFr pour des études sur les futurs accélérateurs ! Ces études sont recommandées par le Groupe de travail sur l'avenir scientifique et technique du CERN, présidé par Carlo RUBBIA.

Ces "**graves difficultés financières**" (dont apparemment personne ne revendique la responsabilité !) ne peuvent qu'être défavorables à l'Organisation en général et au personnel en particulier.

Aussi devons-nous tout faire pour que l'opération faite à la fin de l'année dernière ne se renouvelle pas : une diminution de l'indice des traitements accompagnant une augmentation de l'indice du budget matériel, même si les deux choses sont présentées bien entendu comme étant sans rapport l'une avec l'autre !

Et sur le plan des principes, nous devons tous continuer à demander que nos conditions d'emploi soient alignées sur celles des organisations internationales comparables, et, plus généralement, qu'une politique du personnel cohérente soit clairement définie.